Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 31

Artikel: Basse-cour d'artistes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-208839

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

50me ANNÉE — N° 31. Samedi 3 août 1912

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

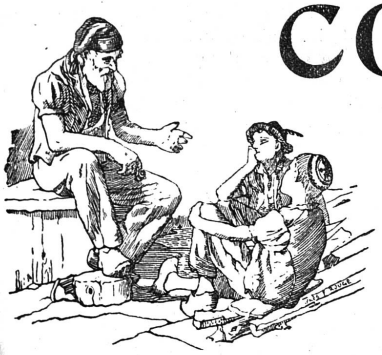

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PREMIER AOUT!

Un de nos lecteurs nous adresse, de Genève, les vers de circonstance que voici :

... Les cloches, tout à coup, dans le soir, ont vibré,
Alors que retentit partout l'hymne sacré
Qui monte de la foule émue et qui tressaille,
On dirait la rumeur d'une grande bataille...
C'est le cri vibrant d'un peuple dont la fierté
S'exhale au souffle pur de ta voix, Liberté!
C'est un cri de bonheur et de reconnaissance
Qui de la nation clame l'indépendance.

Ce fut un jour de gloire, un jour d'apothéose
Comme l'achèvement d'une œuvre grandiose
Le jour où nos aïeux rassemblant leurs efforts
S'unirent à jamais pour la vie et la mort.
Et contre l'ennemi, l'étranger mercenaire,
Dont la force brutale égalait la colère,
Ils opposaient l'amour fervent de leur pays.
A l'appel de sa voix, tous, ils ont obéi.

O Patrie, où sont-ils ces héros, tes enfants,
Ces cœurs nobles et fiers, humbles mais triomphants ?
Où sont-ils ces héros qui répudiaient le crime,
Ces saints, tous ces martyrs d'une cause sublime,
Farouches défenseurs de notre liberté?
Votre amour pour la Suisse égalait sa beauté.
Vous nous avez transmis intact cet héritage
Car vous aviez la foi qu'inspire le courage,

Votre exemple demeure et votre ombre grandit,
Héros, mais près de vous nous nous sentons petits.
A mesure que fuit un passé tout de gloire
Nous aimons à chanter ta magnifique histoire
O patrie, en ce jour monte vers ton autel
L'hommage pur, sacré, des descendants de Tell ;
Car leur œuvre est inscrite au livre d'or du monde
Et laisse dans nos cœurs une trace profonde.

Tandis que la douceur de la nuit se balance
Et que le soir s'attarde aux portes du silence,
Dans le recueillement et dans l'immense paix,
On aperçoit là-bas, sur les sombr s sommets,
Les feux et les brasiers éclairant nos campagnes.
Partout, au fond des bois, des villes, des montagnes
S'élève un même cri, un même chant joyeux :
Honneur à l'Helvétie et gloire à nos aïeux!

1er Août 1912.

RENÉ FIAUX.

RÉSURRECTION

Vous avez eu certainement occasion de lire, ces jours derniers, dans l'un ou l'autre de nos journaux, un article concernant la conservation des patois de France.

Les Français, vous l'avez vu, s'y sont pris de façon très habile pour immortaliser ces idiomes locaux, d'une saveur toute particulière et qui ont grand'peine à faire face aux assauts de plus en plus fréquents et rudes du cosmopolitisme.

Une expédition de spécialistes avait été envoyée dans les Ardennes. Elle emportait avec elle un phonographe enregistreur. Vous voyez d'ici l'avantage précieux de cette enquête sur celles qu'avaient entreprises précédemment de savants philologues, dont les carnets, bourrés de notes étymologiques et autres, ne vaudront jamais le plus petit disque phonographique, le plus modeste film cinématographique.

Tous les matériaux recueillis ont été rapportés à la Sorbonne, où ils seront soigneusement conservés dans les archives de la « parole ».

L'exploration a duré un mois et s'est étendue sur territoire belge aussi bien que sur territoire français.

Les résultats sont inespérés. Trente localités soigneusement choisies, après un examen comparatif, ont été l'objet d'une enquête spéciale et ont fourni environ 200 disques, qui constituent des échantillons caractéristiques des parlers de toute une région particulièrement intéressante, où le wallon, le champenois et le lorrain se rencontrent et s'entre-croisent.

Les patois, que la concurrence du français menace partout d'une mort prochaine, peuvent ainsi être sauvés de l'oubli et conservés aux recherches des érudits, non plus figés sous des graphies scientifiques ou défigurés sous des orthographes d'emprunt, mais tels qu'ils sont dans leur vivante réalité, avec leur accent, leurs sonorités, leurs rythmes propres. Ici, point de questionnaires, point d'intervention d'un savant qui interroge en français et suggère des formes et des phrases autres que celles qu'il a l'habitude d'employer spontanément. Dans la plupart des cas, il a suffi d'une heure d'acclimatation pour que les paysans des hameaux les plus retirés se missent avec une complète simplicité devant l'appareil, comme ils le faisaient quelques minutes auparavant dans la rue ou « à la fontaine ». C'est la nature même qui a été phonographiée.

Ce beau résultat fait honneur aux Archives de la parole qui n'ont qu'une année d'existence, et qui ont déjà donné tant de preuves d'une féconde activité. Il y a là aussi des monuments historiques. Pour les recueillir, il ne manque qu'un peu d'argent, et la somme à prévoir n'a rien d'effrayant, puisque l'exploration qui vient d'avoir lieu, tous frais compris, n'a pas coûté à l'Université 3000 francs.

* * *

Que ne peut-on faire de même pour nos bons vieux patois romands, auxquels, plus tôt peut-être qu'on ne le suppose, qu'on ne le désire, à coup sûr, il nous faudra très probablement rendre les derniers honneurs ?

Et pourquoi pas, après tout? Pourquoi ne pourrions-nous faire en Suisse ce que l'on a fait en France ? Ce n'est pas pour des prunes que le phonographe a été inventé, et pas seulement non plus pour nous seriner la *Petite Tonkinoise,* par Mlle ***.

Mais c'est le moment, c'est l'instant. Ils se font de plus en plus rares, ceux qui savent et surtout *parlent* encore le patois. Et ceux qui le savent bien *dire,* avec l'accent voulu, sont plus rares encore. Il n'en est plus que quelques-uns ; en cherchant bien, on les trouvera. Et quand on les aura dénichés, en avant le phonographe.

Alors, quand nos petits neveux souriront dédaigneusement au seul mot de patois, quand ils renasqueront, pour une cause assurément bien simple, à la lecture des recueils composés avec un soin pieux par les amis du patois ou avec une patience de bénédictin par les philologues, on leur dira : Ecoutez !

Et, à ce moment, une voix d'outre-tombe frappera soudain leurs oreilles — car ce sera bien, hélas ! une voix d'outre-tombe. Et ils seront dans le ravissement, à l'ouïe de ce parler savoureux, de ces intonations jusqu'alors inconnues, de ces expressions si pittoresques et si caractéristiques, qu'ils en comprendront tout de suite le sens sans qu'il soit besoin de le leur dire. Jamais le patois écrit, imprimé, ne leur eût révélé tout celà.

Ce sera une évocation vivante d'un temps dès longtemps passé, et ils reconnaîtront alors que leur dédain était injuste, à son égard.

Ce sera une éloquente et irréfutable réhabilitation.

Basse-cour d'artistes. — Un pauvre ménage d'artistes s'est retiré à la campagne ; un camarade va les voir et aperçoit un paon qui s'ébat sur le gazon.

— Vous avez aussi la paonne ? fait-il.

— La panne est dans la maison ! soupire la femme.

Mesure de capacité. — C'était au temps où l'on venait d'adopter chez nous les nouvelles mesures. Deux paysans entrent dans un café. On leur demande ce qu'ils veulent.

— Du vin, bon sens !

— Trois décis ?... Un demi ?...

— Oh ! bast avec ces litres, ces demi-litres, ces décilitres, on ne s'y reconnait plus. Donnez-voi toujours un hectolitre... pou commencer!

LE TOAST DE L'HUISSIER

C'ÉTAIT à la fin de 1899. M. Marc Ruchet, l'éminent homme d'Etat dont la Suisse pleure la perte, venait d'être appelé au Conseil fédéral. Membre du gouvernement vaudois, il était alors à la tête du Département de l'instruction publique et des cultes. La veille de son départ pour Berne, il prit congé de ses fonctionnaires et de ses employés de la Cité, dans un souper qu'il leur offrit et qu'il assaisonna de paroles savoureuses autant que cordiales dont il avait le secret. Comme en une intime réunion d'amis, chacun se sentait à l'aise. On but à plus d'une reprise à la santé du nouveau conseiller fédéral, avec cette pointe de regret qu'inspirent tous les départs ; on dit des historiettes, on rit et l'on chanta. Seul, l'huissier du Département, feu l'excellent S., demeurait muet. Alors, deux pince-sans rire de secrétaires de lui faire une douce scie : « Père S., c'est à vous de parler !... Allons, un petit toast !... Le chef y compte !... Voyons, père S., cela lui fera plaisir !... »

Prenant la chose au sérieux, le brave huissier finit par se lever, et avec une émotion non dissimulée :

« Monsieur le conseiller,

» Permettez-moi de... de..., permettez... Enfin, quoi ! on vous porte aussi un toast, parce qu'on vous aime bien, parce que... enfin, oui,